

Compagnie Industrielle & Financière d'Entreprises

C I F E

Attestation des commissaires aux comptes relative au montant des titres de la S.A.S. Société Concessionnaire Aéroports du Grand Ouest comptabilisé à l'actif des comptes consolidés de la société C I F E au 30 juin 2023

RSM OUEST
18, avenue Jacques Cartier
BP 30266
44818 Saint-Herblain cedex
S.A.R.L. au capital de € 3 050 000
864 800 388 R.C.S. Nantes

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de l'Ouest-atlantique

ERNST & YOUNG et Autres
3, rue Emile Masson
CS 21919
44019 Nantes cedex 1
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Compagnie Industrielle & Financière d'Entreprises **C I F E**

Attestation des commissaires aux comptes relative au montant des titres de la S.A.S. Société Concessionnaire Aéroports du Grand Ouest comptabilisé à l'actif des comptes consolidés de la société C I F E au 30 juin 2023

Au Président-Directeur Général,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société C I F E et en réponse à votre demande, nous avons établi la présente attestation relative au montant des titres de la S.A.S. Société Concessionnaire Aéroports du Grand Ouest comptabilisé à l'actif des comptes consolidés de la société C I F E au 30 juin 2023, figurant dans le document « Attestation » ci-joint et établi dans le cadre de la structuration des opérations de distribution au bénéfice des actionnaires de la société C I F E.

Ce document fait ressortir un montant total de titres S.A.S. Société Concessionnaire Aéroports du Grand Ouest à l'actif des comptes consolidés de la société C I F E au 30 juin 2023 de K€ 7 878.

Ces informations ont été établies sous votre responsabilité à partir des livres comptables ayant servi à la préparation des comptes semestriels consolidés résumés de la société C I F E au 30 juin 2023.

Il nous appartient de nous prononcer sur la concordance de ces informations avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes semestriels consolidés résumés de la société C I F E au 30 juin 2023.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société C I F E pour le semestre clos le 30 juin 2023. Notre examen limité, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une conclusion sur les comptes semestriels consolidés pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination des informations. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos travaux dans cet objectif, et nous n'exprimons aucune conclusion sur ces éléments pris isolément. Un examen limité ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, de ce fait nous n'exprimons pas d'opinion sur les comptes semestriels consolidés pris dans leur ensemble ni sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination des informations.

Nos travaux, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont été effectués selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention. Ces travaux ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre ces informations et la comptabilité dont elles sont issues et vérifier qu'elles concordent avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes semestriels consolidés résumés clos le 30 juin 2023.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations figurant dans le document joint avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes consolidés semestriels résumés de la société C I F E au 30 juin 2023.

Cette attestation est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins. Si vous souhaitez que notre attestation soit divulguée à un tiers dans un contexte différent de celui pour lequel elle a été établie, vous devrez nous en demander l'autorisation préalable par écrit. Nous fixerons alors les modalités applicables à cette divulgation. En tout état de cause, nous n'acceptons aucune responsabilité vis-à-vis de tout tiers auquel cette attestation serait diffusée ou parviendrait.

Les diligences mises en œuvre dans le cadre de la présente attestation ne sont pas destinées à remplacer les enquêtes et diligences que les tiers ayant eu communication de cette attestation pourraient par ailleurs mettre en œuvre et nous ne portons pas d'avis sur leur caractère suffisant au regard de leurs propres besoins.

Cette attestation est régie par la loi française. Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de notre lettre de mission ou de la présente attestation, ou de toute question s'y rapportant. Chaque partie renonce irrévocablement à ses droits de s'opposer à une action portée auprès de ces tribunaux, de prétendre que l'action a été intentée auprès d'un tribunal incompétent, ou que ces tribunaux n'ont pas compétence.

Saint-Herblain et Nantes, le 27 novembre 2023

Les Commissaires aux Comptes

RSM OUEST

ERNST & YOUNG et Autres

Céline Braud

Guillaume Ronco

ATTESTATION

Nous soussignés,

Monsieur Olivier TARDY, Président – Directeur général de la société **Compagnie Industrielle et Financière d'Entreprises (CIFE)**, Société Anonyme au capital de 24 000 000 euros, ayant son siège social à NANTERRE (92000), Immeuble Challenge 92 - 101 avenue François Arago, identifiée sous le numéro SIREN 855 800 413 et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de NANTERRE,

et

Monsieur Sébastien GARNIER, Secrétaire général de la société **Compagnie Industrielle et Financière d'Entreprises (CIFE)**,

Attestent et certifient par la présente, qu'à la date du 30 juin 2023,

Le montant net des titres de la société AGO – Aéroport du Grand Ouest, 44 340 Bouguenais , RCS 528 963 952 Nantes inscrite à l'actif de nos comptes consolidés du 30 juin 2023, dans la rubrique « Titres mis en équivalence » est de **7 878 k€**. Ce montant correspond à 5% des capitaux propres comptables (hors subventions d'investissements) de la société AGO au 30 juin 2023.

Pour faire valoir ce que de droit.

Fait à Saint-Herblain, le 23 novembre 2023

Sébastien GARNIER
Secrétaire général



Olivier TARDY
Président – Directeur général

